Conditions de la Gazette :

L'ABEILLE parait les *Mardis, Jeudis, et Samedis.* Le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner pour un mois ou plus. Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaitre leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à $0, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guiramand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, chez Mr. Rousseau, et au juge Bryant.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit :

Le navire LAVINIA, capt. G. Fowler,

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

Les jours de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

8 sept *Foster & Hutton.*

POUR ST. YAGO DE CUBE,

Le bateau fin voilier, JULIETTE, est disposé à recevoir du frêt maintenant ; ayant la majeure partie de son chargement engagée, il sera expédié sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. Daubert,
11 sept rue Toulouse No. 17

POUR PHILADELPHIE,

Le brick [illegible] OREGON, capt. [illegible] D. Brown, [illegible] à chaque instant, et comme il a une partie de son chargement engagée, il sera promptement expédié. Pour frêt ou passage, s'adresser à

Whitall, Jaudon & Co.
1 sept rue des Magasins, No. 23

POUR PHILADELPHIE,

Le navire paquebot OHIO, capt. Garvin, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à

Ths. Toby.
1 sept

POUR NEW-YORK,

Le beau brick HARRIET, capitaine [illegible] Keating, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

John Clark,
1 sept 53, rue Bienville

POUR LE BAYOU SARAH,

Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,

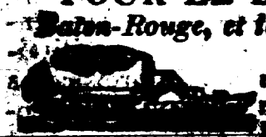

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.
1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH,

La Fausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

A LOUER.

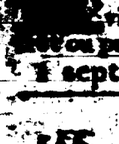

TROIS Maisons à étages, situées vis-à-vis la halle aux viandes, à l'encoignure de la rue Madison, et de bons magasins avec entresols, deux cuisines à étages, &c. Deux autres maisons à étages, situées dans la rue Madison, joignant les précédentes. On peut en prendre possession immédiatement.

Pour les conditions s'adresser au soussigné, à la Branche Banque des Etats-Unis

1er sept P. N. HUGON.

SUCRE du pays, en boucauds, de bonne qualité, à vendre par

13 sept J. MAGER.

BLANCS pour bureaux des Juges associés de la Cour de Cité,
A vendre à l'imprimerie de l'Abeille.

LETTRES de change sur Boston, à vendre par J. A. MERLE.

BY JOSEPH LE CARPENTIER.

WILL be sold on Monday, 24th Sept. at 12 o'clock, at the Exchange coffee-house, 75 shares of the Ponchartrain Lake Road Stock, at $150 each, 57 shares of the Orleans Navigation Company stock. Conditions: 1 years credit, in notes satisfactorily endorsed. sept 20

PAR DUCAYET & DOMINGON.

PAR ordre du syndic de la faillite de L. & M. Commagère, il sera vendu à la Bourse de Hewlett, le 25 de Septembre, à midi, la propriété suivante, savoir : un Lot de Terre mesurant deux acres de face sur quarante de profondeur, situé dans la Paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve, à environ deux milles de la ville de la Nouvelle-Orléans ; borné d'un côté par l'habitation d'Antoine Foucher jr. et de l'autre par celle de N. B. Le Breton et C. Derbigny.

Conditions :—$1100 payables en tout Mars 1828, le surplus à un, deux et trois ans, en billets endossés portant hypothèque. 1er. sept

Esclaves marrons détenus en Prison.

A BATON-ROUGE :

Un nègre nommé Tom, taille de 5 pieds 5 pouces, ayant deux cicatrices sur le côté gauche du cou, et une autre sur la figure. Il se dit appartenir à Mr. Jean-Baptiste, demeurant à environ 9 milles au-dessus de la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé Moses, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 28 ans, ayant une cicatrice sur le front, teint jaune. Il se dit appartenir à Mr. John Lee, à la Nouvelle-Orléans.

Un nègre nommé William, taille de 5 pieds 8 pouces, âgé de 20 ans. Il se dit libre.

Un nègre nommé Louis, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé d'environ 22 ans, ayant deux petites cicatrices sur le front. Il se dit appartenir à la Nlle.-Orléans.

Un nègre nommé Enoch, taille de 5 pieds 11, âgé de 22 ans. Il se dit libre.

Un griffon nommé Aaron, taille de 5 pieds 7 pouces, âgé de 25 ans, se disant appartenir à Mr. John Thompson.

MARCHANDISES—Au débarquement du navire Tennessee, de New-York, et à vendre par les soussignés, 26 ballots de Marchandises, 4 caisses d'étoffes imprimées, 5 ditto mouchoirs de soie, 3 ditto mouchoirs bandanas, de coton, 2 ditto satinets bleus, 2 balles faux bobinet, couleurs assorties, 1 ditto couvertes à la rose, 1 ditto flannelle rouge, 6 ditto osnaburgs.

Ces marchandises, avec ce qu'ils avaient précédemment, forment un assortiment complet, qu'ils offrent à des prix raisonnables.

Sober, Goodman & Co.
1er sept No. 40 rue de Chartres

Confitures de la Havane.

LE soussigné vient de recevoir du brick Golden Grove, un assortiment complet de Confitures, proprement arrangée dans des boites de 6 et 12 verres, parmi lesquelles il y en de citrons, gingembre, ananas, limons, oranges et gonyaves.

Il vend aussi du jus de citrons, par barils, gallons et bouteilles.

Wm. Smith,
1er sept rue Bienville, 43

110 ballots marchandises, récemment reçus, parmi lesquels il y a :
Coton de 3-4 et 4-4,
Idem écru 3-4 et 4-4,
Gingas, Plaids, Tickings,
Mouchoirs, toile d'Irlande,
Rubans, batiste, peignes,
Toile de Russie, osnaburgs,
Couvertes, &c.
4 sept S. W. OAKEY & Co.

A VENDRE par les soussignés, les marchandises suivantes reçues de Liverpool et Glascow, dans leur magasin rue Toulouse No. 23,
Etoffes imprimées,
Shawls de 8-4, bordures riches,
Mouchoirs Pullicat, do. Madras
Guingham rayé,
Bandanas 4-4, à la mode,
Mousseline à moustiquaire, Cravattes,
Nankin 5-4, Velours,
Madapolams,
Demi-bas pour hommes,
Cotonnade imitation de Homespun,
Drap superfin, Fil à coudre.

DE PLUS :
171 paniers fayence,
40 paniers bouteilles anglaises et fran.
Chaudières à sucre, devants de fournaux
11 sept GORDON, FORSTALL & Co.

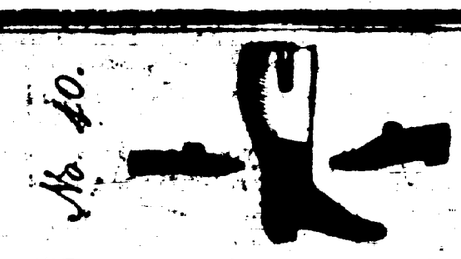

WHEATON & JOHNSON, viennent de recevoir de New-York, par le navire Tennessee,

60 caisses de Chapeaux [illegible] Bottes et Souliers, parmi lesquels il s'en trouve de propres pour la saison ; le tout à un prix raisonnable, pour du comptant ou de bons billets. 1er sept

Nouvel assortimrnt de Chapeaux.

Reçu par le navire Tennessee et à vendre au magasin du soussigné, un assortiment de Chapeaux fins et communs, en gros et en détail, provenant des premières fabriques de New-York.

1er sept T. B. KEELER, rue du Canal

J. B. FAUCHET, *sellier et carossier,* a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son attelier rue de Chartres, entre Toulouse et St. Louis, où il exécute toute espèce d'ouvrages concernant sa profession, avec promptitude, et à des prix modérés. 1er. septembre

DOUBLONS—60 Doubles Colombiens, à vendre par

1er. sept *T. Toby.*

Demande d'un Apprenti.

ON a besoin, à cette imprimerie d'un jeune homme d'environ 16 ans, très-actif et intelligent, parlant l'Anglais et le Français, pour lui apprendre l'art d'imprimer. Il recevra des gratifications. 13 sept

Lettres sur le Mexique,

[illegible] Editeur,

CONTENANT des détails sur les mœurs, les usages, le gouvernement des Mexicains ; des observations sur l'état actuel de la civilisation, de l'industrie, du commerce qu'agricole, et sur l'exploitation et le régime des mines :—Par un Citoyen de la Nouvelle-Orléans, qui a parcouru le Mexique en 1826 et 1827.

Cet ouvrage se distribuera par livraisons, en un pamphlet de 16 pages, qu'on pourra ensuite faire relier en un seul volume. Chaque pamphlet contiendra deux ou trois lettres ; il en sera imprimé un tous les quinze jours, et vendu au prix de 2 escalins. On pourra s'en procurer aux librairies [illegible] Mrs. Bellevy. A. L. Boismare, et C. Jourdan & Co. ; à la pharmacie de Blanchet, et à l'imprimerie de cette feuille, à Donaldson, chez F. Boze.

1er. septembre

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—13,000 pieds de BOIS D'ACAJOU de St.-Domingue (Nisse) qualité supérieure.

Plus, 20 sacs de Café de cette année.

1 sept *Legriel & Henry.*

LE soussigné étant ici l'agent de Mr. Wm. Prince, de New-York, informe les personnes qui désirent faire venir des arbres fruitiers, des arbustes et plantes d'agrément, ou des fleurs, qu'en lui remettant leurs ordres écrits, il se chargera de les faire exécuter avec promptitude et beaucoup de soin dans le choix.

DESMARE,
Rue St.-Philippe No. 178, ou à la Banque de la Louisiane.

N. B. Il a reçu dernièrement de Mr. Prince, quelques catalogues, qu'il donnera avec plaisir aux amateurs. 1er sept

A VENDRE, en débarquement de la goliote Métanie, capitaine Mazel, 4 balles soieries 3 boucauds crême de tartre, 3 do. verdegris.

1 sept *H. Perret & Charbonnet.*

FOIN—150 balles Foin, à vendre par

A. BIJOTAT,
1er sept rue Toulouse No. 188

A VENDRE, 2 balles de rouge, qualité supérieure, 9 caisses bas de coton pour femmes : à vendre par

Curell, Lessassier & Kilshaw.

LOTERIE

De l'Eglise Catholique de
L'ETAT DE LA LOUISIANE.
2d. CLASSE.

Autorisée par l'Etat de la Louisiane.

Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Devant être tirée en Novembre.

PROSPECTUS.

1 Lot de	$10,000	est	$10,000
1 Lot de	8,000	est	8,000
1 Lot de	6,000	est	6,000
1 Lot de	6,000	est	6,000
1 Lot de	5,000	est	5,000
1 Lot de	4,000	est	4,000
6 Lots de	1,000	est	6,000
12 Lots de	500	est	6,000
156 Lots de	100	est	15,600
780 Lots de	10	est	7,800
7800 Lots de	6	est	46,800
8,760 Lots / 15,600 Blancs	24,360 billets à 6 piastres		121,800

23,360 billets a $6,

Dans cette loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux, et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restants, au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros, depuis 1 jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2me. et 3me. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à $10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :

No. 1, 3 et 2	$3000
2, 1 et 3	6600
2, 3 et 1	6000
3, 1 et 2	5000
3, 2 et 1	4000

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, et les trois suivans—2, 3, et 4, dans quelqu'ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 1000

Tous les autres billets au nombre de 12 avant trois des numéros sortis, dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 500

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir [illegible] et le 4, [illegible] auront droit à 100

Tous les autres billets au nombre de 780, ayant [illegible] numéros sortis auront droit chacun à 10

Les 7,800 billets ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 6

Chaque billet qui aura gagné un prix pourra avoir droit à un autre prix, selon qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de huit par cent.

J. F. RIBETTY,
Commissaire.
L. POTTIER,
Administrateur. Ayant fourni caution.

Tous les ordres devront être francs de port et seront exécutés avec promptitude. S'adressant à

J. C. VANDERVOORT, Agent.
1 sept No. [illegible] rue de Chartres.

PHARMACIE DE DUFILHO JR.

En débarquement du navire Olive, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné, 2 chaines manne en sorte, 2 do. en bouteilles, 2 do. suc de réglisse, 4 do. eau de fleurs d'oranges, triple, 2 do. eau de roses, double, 2 do. gomme arabique blanche, 3 barils [illegible] ordinaire, 4 feuilles grêles de cuivre, quelques [illegible] camomille, une do. fleurs de guimauve, [illegible] feuilles de séné, quelques cannes, un baril [illegible] 3 caisses contenant diverses drogues, 6 [illegible] huile de Sicile, une [illegible] d'Alep, une do. racines de [illegible], &c.

DUFILHO JR.
1er. sept rue de Chartres, No. 140

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu sieur Jean Saccriste, sont priées de vouloir bien solder leurs comptes dans la quinzaine, entre les mains du soussigné, exécuteur testamentaire, demeurant en cette ville, Place d'Armes, à l'effet d'éviter toutes poursuites en justice ; et toutes les personnes auxquelles la succession dudit défunt peut devoir, sont également priées de faire connaitre au soussigné, dans le délai d'un mois, leurs titres, et le montant de leur créance.

J. GAUTIER.
1er. Sept.